3ème Tournoi Régional
du Merlimont Tennis de Table,
Le Samedi 25 Avril 2026

Le Club du Merlimont Tennis de Table organise son tournoi ouvert à tous les pongistes licenciés F.F.T.T. ou Ufolep, et à toutes les personnes non licenciées.
Celui-ci se déroulera sur 18 tables.

REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1: Tournoi régional de tennis de table, N° homologation FFTT :
Le tournoi se déroule le samedi 25 avril 2026, au complexe sportif de Merlimont, place de la gare, 62155 Merlimont, sur 18 tables.

ARTICLE 2: Le juge arbitre du tournoi sera François DEMARTHE (JA3). Toutes ses décisions prises en application des règlements fédéraux et du présent règlement feront autorité et seront sans appel.

Toutes les rencontres se déroulent suivant le règlement F.F.T.T. au meilleur des cinq manches. Les balles des rencontres seront des “Butterfly training ball 40+” ITTF fournis par l’organisateur.

ARTICLE 3: Ce tournoi est un tournoi homologué.
Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés FFTT, et aux joueurs et joueuses non licenciés FFTT. Pour les joueurs FFTT, la présentation de la licence est obligatoire avec la mention “certificat médical présenté”.
Si cette mention ne figure pas sur la licence, le joueur doit fournir un certificat médical en cours de validité.
Chaque joueur doit être en mesure de prouver sa licence par les moyens mis à disposition par la FFTT.

ARTICLE 4: La participation est limitée à trois **tableaux** pour chacun des participants. Les féminines pourront participer aux tableaux masculins en tenant compte de leurs points classement.

ARTICLE 5: Les engagements devront parvenir au plus tard **le jeudi 23 avril 2026**.
Le tirage au sort se fera le vendredi 24 avril 2026, au complexe sportif de Merlimont à partir de 11h.

Les inscriptions se feront par téléphone au 06.48.25.38.68 ou par mail à l'adresse suivante : merlimont.tennisdetable@gmail.com

ARTICLE 6: Les tableaux proposés seront :

	Classements	Points Maximum	Pointage	Début des Matchs
A	**NC à 799**	**799pts**	8h15	8H30
B	**NC à 1399**	**1399pts**	9h15	9H30
C	**NC à 599**	**599pts**	10H15	10H30
D	**HANDICAP**	**4000pts**	11h15	11H30
E	**NC à 1099**	**1099pts**	12h15	12h30
F	**NC à 1699**	**1699pts**	13h15	13h30
G	**DOUBLES**	**3000pts**	14h15	14H30
H	**OPEN**	**4000pts**	15h15	15H30
I	**DAMES**	**4000pts**	15h15	15h30

ARTICLE 7: Pour tous les tableaux, l'entrée se fait par poule de 3 ou de 4 avec 2 qualifiés par poule, pour intégrer un tableau à élimination directe. Pour la série handicap, l'entrée se fait directement dans un tableau à élimination directe.

ARTICLE 8: Le scratch sera prononcé 20 minutes après l'appel du joueur dans son tableau.

ARTICLE 9: Une tenue et un esprit sportifs seront de rigueur, les balles plastiques seront fournies par le club de Merlimont. A noter une majorité de tables de couleur.

ARTICLE 10: Les droits d'engagement sont fixés à :

- 7-8 Euros pour un tableau
- 4€ par joueur pour le double

ARTICLE 11: Les tableaux seront primés à partir des demi-finales. (Éventuellement une coupe à chaque vainqueur)

Les dotations seront revues à la baisse en cas de nombre insuffisant de participants dans une série.

ARTICLE 12: Le club Merlimont Tennis de Table se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à 15 joueurs.

ARTICLE 13: *La série handicap se déroule de la manière suivante : une manche de 31 points, pas de point d'écart à 30-30, 2 points d'écart par classement, maximum 14 points d'avance*.

ARTICLE 14: Le joueur perdant est tenu d'arbitrer la partie suivante, en cas de refus il sera exclu des tableaux où il est encore qualifié.

ARTICLE 15: L'organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires au bon fonctionnement du tournoi.

ARTICLE 16: Le responsable du tournoi sera Valentin LEBORGNE, Président du club de Merlimont.

ARTICLE 17: Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration seront à votre disposition sur place.

ARTICLE 18 : Le club de Merlimont octroie 5 pass tournoi (joueurs hors région et Ufolep) lors de ce tournoi.

Attention : il n'y aura pas de transfert de points avec les joueurs Ufolep.

ARTICLE 19: Le club de Merlimont Tennis de Table décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant se produire dans le gymnase. L'inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

Dotation des Tableaux* : + de 1500€

(Valeur en numéraire et bons d'achat)

Tableaux	*1er*	*2ème*	*Demi-finaliste*
A : -799	*80 €*	*40 €*	*20 €*
B : -1399	*100 €*	*50 €*	*25 €*
C : -599	*70 €*	*35 €*	*15 €*
D : Handicap	*130 €*	*65 €*	*30 €*
E : -1099	*90 €*	*45 €*	*20 €*
F : -1699	*120 €*	*60 €*	*30 €*
G : Doubles	*Bon d'achat*	*Bon d'achat*	*Bon d'achat*
H : Open	150 €	75 €	35 €
I : Dames	*50% Eng.*	*25% Eng.*	*10% Eng.*

**sous réserve du nombre de participants par tableau*.